



Compte-rendu de la SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Mercredi 21 septembre 2016 à 18h30

Présents : Philippe MIQUEL, Nicole CHAVANIE, Muriel PETIT, Fabien BEZIAT, Nadine MANAU, Sandrine CROUZAT, Mélanie CABROLIER, Jacques SABROU, Caroline MARTIN, Jacques ARNAUDET, Christelle BORNEL, José TILLOU et Yannick BALDY (secrétaire de Mairie).

Excusés : Stéphane MOREAU (procuration à Jacques SABROU) et Maurice SEGOUFFIN (procuration à Philippe MIQUEL).

La séance du Conseil Municipal est déclarée ouverte par Mr le Maire à 18h.30.

• Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints :

Suite à la démission de René BRIS (Maire adjoint), Mr le Maire propose l'élection de trois adjoints dans l'ordre suivant :

- 1^{er} adjoint, Caroline MARTIN
- 2^{ème} adjoint, Philippe MIQUEL
- 3^{ème} adjoint, Fabien BEZIAT

1/ Le Conseil Municipal procède au vote de l'élection du 1^{er} adjoint :
Scrutin => 14 votants : 13 bulletins « POUR » et 1 bulletin « BLANC »
Caroline MARTIN est élue.

2/ Le Conseil Municipal procède au vote de l'élection du 2^{ème} adjoint :
Scrutin => 14 votants : 13 bulletins « POUR » et 1 bulletin « BLANC »
Philippe MIQUEL est élu.

3/ Le Conseil Municipal procède au vote de l'élection du 3^{ème} adjoint :
Scrutin => 14 votants : 13 bulletins « POUR » et 1 bulletin « BLANC »
Fabien BEZIAT est élu.

• **Taux des indemnités des adjoints :**

Taux 8.25 de l'indice 1015

Mr le Maire propose l'attribution d'une indemnité équivalente pour chaque adjoint.
Le Conseil Municipal vote à l'unanimité cette proposition.
Le taux légal est de 8.25 de l'indice 1015.

• **Réorganisation des commissions et des délégations :**

COMMISSIONS MUNICIPALES	ARNAUDET Jacques	BEZIAT Fabien	BORNEL Christelle	CABROLIER Mélanie	CHAVANIE Nicole	CROUZAT Sandrine	MANAU Nadine	MARTIN Caroline	MIQUEL Philippe	MOREAU Stéphane	PETIT Muriel	TILLOU José	SABROU Jacques	SEGOUFFIN Maurice
BATIMENTS COMMUNAUX - TRAVAUX	■	■						■	■	■		■	■	
VOIERIE – ECLAIRAGE – EAU ASSAINISSEMENT - RESEAU	■	■		■				■	■			■	■	
ENVIRONNEMENT		■						■	■			■		
EGLISE - CIMETIERE	■	■						■	■			■		
COMMUNICATION		■						■	■			■		
ANIMATION – JEUNESSE - TOURISME	■	■	■	■	■			■	■	■		■		■
OUVERTURE DES PLIS	■	■					■	■	■			■	■	
AIDE SOCIALE		■		■		■	■	■	■		■	■		■
AFFAIRES SCOLAIRES		■			■	■	■	■	■			■		
PLU (plan local urbanisme)	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
BUDGET	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■

• **Désignation d'un délégué environnement au SYDED :**

Mr le Maire propose la candidature de Nadine MANAU.

Le Conseil Municipal valide.

Elle sera épaulée dans cette fonction par Caroline MARTIN.

Un dossier de candidature pour le projet « 100% recyclable » est à l'étude sur la commune. Nadine MANAU examine sa faisabilité et donnera ses observations au prochain Conseil Municipal.

• **Travaux d'aménagements lavoir, WC public et local associatif :**

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 20 juillet 2016, en présence du cabinet d'architecte retenu par la municipalité : SARL d'architecture FROIDEFOND-VILLEPONTOUX.

Le choix des artisans a été validé.

Philippe MIQUEL fait un point sur les travaux depuis la rentrée de septembre. Les réunions de chantier se tiennent tous les lundis à 9h. en présence des membres de la commission travaux. Un compte-rendu est envoyé chaque semaine à l'ensemble des membres du Conseil Municipal.

Rappel de l'ensemble du coût des opérations « lavoir » et « wc public » :

- Lavoir :

Coût => 68 000 euros TTC

Financement => Etat 25%, Conseil Départemental 25%, Commune 50% (autofinancement)

- WC publics :

Coût => 91 250 euros TTC

Financement => Etat 25%, Conseil Départemental 25%, Région 10%, Commune 40% (autofinancement)

• **Adhésion au syndicat d'eau Espère - Mercuès :**

Le réseau d'eau communal, tel qu'il est aujourd'hui ne peut plus fonctionner durablement. La source de Caillac présente depuis des années des signes de turbidité majeurs, imposant régulièrement une restriction des usages de l'eau.

Cet été la source a dû être coupée durant plusieurs jours pour cause d'eau non conforme.

Deux réunions ont eu lieu en juillet et septembre à la Préfecture en présence des principaux acteurs dans le domaine de l'eau potable.

Au vu de tous ces éléments, Mr le Maire propose à l'ensemble des membres du Conseil Municipal d'intégrer le syndicat AEP-Espère-Mercuès.

La fusion sera actée au 1^{er} janvier 2017. Les conditions financières sont très acceptables et sans impact majeur sur le budget communal.

Une réunion publique se tiendra dans les plus brefs délais afin d'en informer la population et répondre à toutes les interrogations.

Le Conseil Municipal délibère favorablement à l'unanimité sur l'adhésion de la commune de Caillac au syndicat d'eau Espère-Mercuès au 1^{er} janvier 2017.

• **Sécurisation carrefour de « la Bascule » :**

Philippe MIQUEL explique que la signalisation adéquate sera prochainement en place.

Les îlots ralentisseurs seront arborés.

• **Contrat Avenir :**

En vu du départ à la retraite de Michel SEBIRE, il a été décidé de son remplacement par l'embauche d'une personne dans le cadre d'un Contrat d'Avenir (contrat aidé par l'Etat). Caroline MARTIN propose l'embauche de Damien DELMAS au 3 octobre 2016. Cette personne a effectué une période de stage de 15 jours, cet été, qui s'est avérée positive.

Ses horaires seront de 8h30 à 12h et de 12h30 à 15h30, du lundi au vendredi.

- Vote favorable à l'unanimité

• **Décision modificative :**

Le Conseil Municipal vote une décision modificative de virement de crédits du chapitre imprévues vers le budget de fonctionnement.

- Vote favorable à l'unanimité

• **Acquisition matériel :**

Fabien BEZIAT propose l'achat par la municipalité d'un ordinateur et d'un coffre-fort. L'école maternelle demande l'acquisition d'une TV et d'un lecteur DVD.

- Vote favorable à l'unanimité pour ces achats.

• **Grand Cahors :**

Le Conseil Municipal doit se prononcer sur la répartition du Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) 2016 telle que proposée par le Conseil du Grand Cahors.

	Solde FPIC 2016	FPIC attribution 2016	FPIC prélèvement 2016
CAILLAC	22993	24879	-1886

- Vote favorable à l'unanimité.

Questions diverses

• Eclairage public :

Philippe MIQUEL présente les futurs travaux d'éclairage public sur les localisations suivantes :

- route des Coustalous => 1 lampe
- les Ségalières => 1 lampe
- abribus place La Croix et Lapoujade => 1 lampe à chaque abribus

• Insécurité :

Caroline MARTIN revient sur les différents cambriolages qui ont eu lieu ces derniers jours sur la commune de Caillac. La Municipalité est en lien étroit avec la gendarmerie.

Afin de sensibiliser les caillacoises et les caillacois, une lettre d'information a été distribuée à toute la population.

L'ordre du jour étant épuisé,
Mr le Maire clôture la séance à 20h30.